

29 Mar 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 29 mars 2024

Régie des bâtiments : octroi d'une emphytéose relative à une parcelle de terrain à Tongres

Sur proposition du secrétaire d'Etat en charge de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'une emphytéose relative à une parcelle de terrain à Tongres.

Les bâtiments administratifs sis à Tongres, Kielenstraat 20 et 22-24, appartiennent à l'État belge et sont gérés par la Régie des bâtiments. Différents services du SPF Justice y sont hébergés. La Ville de Tongres souhaite utiliser une partie du jardin intérieur du Palais de justice en vue de la création d'un parc urbain.

Le Conseil des ministres autorise dès lors le secrétaire d'État en charge de la Régie des bâtiments à concéder une emphytéose à l'administration communale de Tongres pour cette parcelle de terrain.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be